

Dépôt de documents

ment aux lignes directrices et j'ai demandé au premier ministre une révision de ces lignes directrices sans chercher à savoir si effectivement l'activité de M. Macdonald dérogeait aux lignes directrices en question.

* * *

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

M. Pinard: Monsieur le président, il semble, après discussion sur l'étude du bill C-58 relatif au ministère des Anciens combattants, que nous pourrions procéder à l'étude de ce projet de loi au complet entre 5 et 6 heures ce soir au lieu et place de l'heure habituellement réservée aux députés. Je veux profiter de l'occasion après discussion avec le leader de l'opposition officielle pour demander le consentement unanime de la Chambre afin que l'heure des députés à 5 heures soit tout simplement annulée aujourd'hui et que pendant cette même période de temps nous disposions de toutes les étapes de l'étude du bill C-58.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette proposition sera sans doute étudiée d'ici 5 heures. Dans l'intervalle, d'autres questions retiennent l'attention de la Chambre.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES

Le 4^e rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques—M. MacGuigan.

[Traduction]

LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

M. Flynn: J'ai l'honneur de présenter le premier rapport du comité permanent des affaires des anciens combattants.

[Note à l'imprimeur. Le texte des rapports susmentionnés figurent aux Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

DÉPÔT DE DOCUMENTS

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, en vertu des dispositions de l'article 41(2) du Règlement, je voudrais déposer deux documents, dans les deux langues officielles, sur l'état de la recherche et du développement au Canada.

[M. Hnatyshyn.]

LA DÉCLARATION DU MINISTRE SUR LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

L'hon. Judd Buchanan (ministre des Travaux publics et ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, le premier des deux documents que je viens de déposer est un document de synthèse traitant de la recherche et du développement au Canada dans lequel plusieurs questions sont soulevées et plusieurs politiques à long terme sont énoncées. Il vient stimuler l'échange d'opinions entre les différents secteurs de recherche avant la tenue d'une conférence fédérale-provinciale des ministres sur la recherche et le développement industriels devant avoir lieu à l'automne 1978. Le second document décrit à l'intention de la Chambre un certain nombre d'objectifs précis et de mesures immédiates que le gouvernement est à adopter en vue d'augmenter le niveau de la recherche et du développement au Canada.

Les objectifs sont les suivants:

1. Une nouvelle priorité nationale voulant que les dépenses en recherche et développement au Canada atteignent 1.5 p. 100 du produit intérieur brut en 1983.
2. Favoriser le processus d'acquisition du gouvernement fédéral afin de stimuler la recherche et le développement industriels.
3. Encourager le secteur privé à faire des dépenses en recherche et développement et à créer de nouveaux emplois en science et en technologie.
4. Faciliter l'accès du secteur privé aux laboratoires du gouvernement fédéral afin d'encourager un plus grand transfert de la technologie entre le gouvernement et l'industrie.
5. Créer des centres de recherche industrielle et d'innovation pour aider l'industrie, particulièrement la petite entreprise et les inventeurs privés dans la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles technologies.
6. Aider à la mise sur pied de centres d'excellence sur une base régionale, afin d'augmenter les diverses capacités du Canada et d'assurer l'expertise locale et l'initiative.
7. Augmenter le financement de la recherche universitaire dans les domaines d'intérêt national.

[Français]

Si nous devons assurer l'avenir que les Canadiens désirent, la réalisation de ces objectifs est essentielle. Un sain effort en recherche et en développement dans l'industrie canadienne est essentiel à la réussite dans les marchés internationaux où la concurrence se fait de plus en plus forte. Actuellement, le niveau de la recherche et du développement industriel au Canada est trop bas. Le gouvernement a déjà pris un certain nombre de mesures pour régulariser cette situation. En voici quelques exemples: des stimulants fiscaux accrus pour la recherche industrielle annoncés dans les budgets récents; le financement accru dans un certain nombre de programmes d'aide directe en 1978-1979; l'extension de la politique d'impartition; l'augmentation des affaires visant le transfert de la technologie des laboratoires du gouvernement à l'industrie; l'adoption pour l'industrie d'un programme d'emploi à l'intention de la main-d'œuvre hautement qualifiée.